

1. Identification

Identificateur de produit	L'ORÉAL PARIS ELNETT SATIN EXTRA STRONG HAIRSPRAY
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	21-92-0000154
Usage recommandé	Produits de soins personnels destinés à un usage cosmétique.
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	

Adresse États-Unis: L'Oreal USA Products, Inc
133 Terminal Avenue
Clark, NJ 07066
États-Unis

Adresse Canada: L'Oreal Canada
4895 rue Hickmore
Ville St-Laurent, H4T 1K5
Canada

de telephone d'urgence 1-800-535-5053 (International: 352-323-3500)
In Canada - 1-613-996-6666 (Canutec (*666 Cellular))

Pour de l'information supplémentaire: 1-732-499-2741

Centre Anti-Poison 412-390-3326

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables	Catégorie 1
	Gaz sous pression	Gaz liquéfié
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition Récepteur sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucun(e) connu(e).
Information supplémentaire	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
ÉTHANOL		64-17-5	51.4
ÉTHER MÉTHYLIQUE		115-10-6	45

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Ingestion	Peu probable en raison de la forme du produit. Dans le cas peu probable d'une ingestion, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer la bouche.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Maux de tête. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Toux.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas déplacer la cargaison ou le véhicule si la cargaison a été exposée à la chaleur. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Risques d'incendie généraux	Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches de données de sécurité et/ou aux instructions. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer la bouteille vers un endroit sûr et ouvert si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Fermer le détendeur après chaque utilisation et lorsque la bouteille est vide. Protéger les contenants des dommages physiques; ne pas traîner, rouler, glisser ou laisser tomber. Lors du déplacement des réservoirs, même sur de courtes distances, utiliser un chariot (chariot de transport, chariot à main, etc.) conçu pour le transport de réservoirs. L'aspiration inverse de l'eau du récipient doit être évitée. Ne pas permettre le refoulement dans le récipient. Purger l'air du système avant d'introduire un gaz. Utiliser uniquement de l'équipement correctement spécifié qui est approprié pour ce produit, sa pression d'alimentation et sa température. En cas de doute, communiquez avec votre fournisseur de gaz. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 2.

Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce produit peut accumuler des charges statiques qui peuvent causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Les contenants stockés doivent être inspectés régulièrement pour leur condition générale et des fuites. Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Les constituants suivants sont les seuls constituants du produit qui possèdent une valeur PEL ou TLV ou autre limite d'exposition recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants ne possèdent pas de limites d'exposition connues.

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
ÉTHANOL (CAS 64-17-5)	PEL (limite d'exposition admissible)	1900 mg/m ³
		1000 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
ÉTHANOL (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
ÉTHANOL (CAS 64-17-5)	TWA	1900 mg/m ³
		1000 ppm

États-Unis. Guides WEEL (niveau d'exposition environnemental sur le lieu de travail)

Composants	Type	Valeur
ÉTHER MÉTHYLIQUE (CAS 115-10-6)	TWA	1880 mg/m ³
		1000 ppm

Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Pour usage industriel seulement. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	
Protection des mains	Pour usage industriel seulement. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques
Autre	Pour usage industriel seulement. Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques
Protection respiratoire	Pour usage industriel seulement. Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur à adduction d'air.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants
------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique Liquide.

Forme Aérosol

Couleur Jaune pâle.

Odeur Caractéristique.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition > 35 °C (> 95 °F) (liquide)

Point d'éclair 13.0 °C (55.4 °F) Coupelle fermée (liquide)

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.

Autres informations

Masse volumique apparente	0.81 - 0.81 g/cm ³ (liquide)
Propriétés explosives	Non explosif.
Chaleur de combustion (NFPA 30B)	24.83 kJ/g
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Maux de tête. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Toux.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
L'ORÉAL PARIS ELNETT SATIN EXTRA STRONG HAIRSPRAY		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
ATEmix		909100 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
ÉTHANOL (CAS 64-17-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 20000 mg/kg
Inhalation		
<i>Vapeur</i>		
CL50	Rat	124.7 mg/l, 4 h OECD 403
Orale		
DL50	Rat	10470 mg/kg OCDE 401
ÉTHER MÉTHYLIQUE (CAS 115-10-6)		
Aiguë		
Inhalation		
<i>Gaz</i>		
CL50	Rat	164000 ppm, 4 h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.	
Irritation- corrosion - Cutanée		
ÉTHANOL		OCDE 404 Résultat: Non Irritant Espèces: Lapin
ÉTHER MÉTHYLIQUE		Résultat: Le contact avec le produit sous forme de liquide peut causer des gelures.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Irritation- corrosion - Œil		
ÉTHANOL		OCDE 405 Résultat: Irritant Espèces: Lapin
ÉTHER MÉTHYLIQUE		Résultat: Le contact avec le produit sous forme de liquide peut causer des gelures.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Sensibilisation cutanée	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Sensibilisation cutanée		
ÉTHANOL		OCDE 406 Résultat: Non Sensibilisant Espèces: Cobaye
Mutagenicité sur les cellules germinales	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Mutagenicité		
ÉTHANOL		Résultat: Des essais in vitro et in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes.
ÉTHER MÉTHYLIQUE		Résultat: Des essais in vitro et in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes.
Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Non inscrit.		
Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)		
Non réglementé.		
États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes		
Non inscrit.		
Toxicité pour la reproduction	Danger possible pour la reproduction.	

Effets sur le développement

ÉTHANOL

> 20000 ppm OCDE 414, Pas d'effets sur le développement

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

ÉTHÉR MÉTHYLIQUE

40000 ppm OCDE 414

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

Reproductivité

ÉTHÉR MÉTHYLIQUE

2.5 % OCDE 452, Pas d'effets sur la fertilité

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

ÉTHANOL

20700 mg/kg bw/d OCDE 416, Pas d'effets sur la fertilité

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

ÉTHANOL

1730 mg/kg bw/d OCDE 408, Orale

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

ÉTHÉR MÉTHYLIQUE

47106 mg/m³ air OCDE 452, Inhalation

Résultat: CSENO

Espèces: Rat

Durée du test: 2 yr

Danger par aspiration

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Autres informations

La référence aux tests sur animaux mentionnée dans ce document pour des constituants individuels est basée sur des données publiques ou provenant de tierce partie.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
ÉTHANOL (CAS 64-17-5)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Pseudokirchneriella subcapitata	22200 mg/l, 96 h
Autre	IC50	Boues activées d'eaux usées d'origine principalement domestique	> 1000 mg/l, 3 h
Crustacés	CE50	Ceriodaphnia dubia	5012 mg/l, 48 h
Poisson	CL50	Pimephales promelas	15300 mg/l, 96 h
<i>Chronique</i>			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Daphnia magna	9.6 mg/l, 9 d
Poisson	NOEC (concentration sans effet observé)	Danio rerio	250 mg/l, 120 h OECD 212
ÉTHÉR MÉTHYLIQUE (CAS 115-10-6)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Algue verte	154.917 mg/l, 96 h QSAR
Autre	CE10	Pseudomonas putida	> 1600 mg/l
Crustacés	CE50	Daphnia magna	> 4400 mg/l, 48 h
Poisson	CL50	Poecilia reticulata	> 4100 mg/l, 96 h

Persistence et dégradation

Biodégradabilité

Pourcentage de dégradation (biodégradation aérobie)

ÉTHANOL

84 %

Résultat: Facilement Biodegradable

Durée du test: 20 d

ÉTHÉR MÉTHYLIQUE

5 % OECD 301 D

Résultat: Difficilement Biodégradable

Durée du test: 28 d

Potentiel de bioaccumulation

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

ÉTHANOL

-0.31

ÉTHÉR MÉTHYLIQUE

0.1

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Ce produit est inflammable (D001), utilisez le RCRA matières dangereuses lors de l'élimination.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser les récipients vides.

14. Informations relatives au transport

DOT

FINISHED GOODS

Numéro ONU

UN1950

Désignation officielle de transport de l'ONU

AÉROSOLS, inflammables, Limited Quantity

Classe

2.1

Groupe d'emballage

Sans objet.

Classe de danger relative au transport

Étiquette(s)

Quantité Limitée

Exceptions liées au conditionnement

306

LTD QTY Net Inner Capacity

1.0 L

BULK

Numéro ONU

UN1170

Désignation officielle de transport de l'ONU

ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION

Classe

3

Groupe d'emballage

II

Classe de danger relative au transport

Étiquette(s)

3

Dispositions particulières

24, IB2, T4, TP1

Conditionnement autrement qu'en vrac

202

IATA

FINISHED GOODS

Numéro ONU

ID8000

Désignation officielle de transport de l'ONU

produits de consommateur

Classe	9 - Catégorie 9
Groupe d'emballage	Sans objet.
Numéro ERG	9L
BULK	
Numéro ONU	UN1170
Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ERG	3L
IMDG	
FINISHED GOODS	
Numéro ONU	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables, Limited Quantity
Classe	2.1
Groupe d'emballage	Sans objet.
Dangers pour l'environnement	
Polluant marin	Non.
Classe de danger relative au transport	
Étiquette(s)	Quantité Limitée
EmS	F-D, S-U
LTD QTY Net Inner Capacity	1.0 L

BULK	
Numéro ONU	UN1170
Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Dangers environnementaux	
Polluant marin	Non.
EmS	F-E, S-D

Informations générales Éviter le transport avec des véhicules où l'espace de chargement n'est pas séparé du poste de conduite. S'assurer que le chauffeur du véhicule connaît les risques potentiels liés à la cargaison et sait ce qu'il doit faire en cas d'accident ou d'urgence. Avant de transporter des contenants du produit : S'assurer que les contenants sont solidement fixés. S'assurer que le robinet de la bouteille est fermé et ne fuit pas. S'assurer que l'écrou du bouchon de vidange du robinet ou le capuchon protecteur (s'il y a lieu) est correctement installé. S'assurer que le dispositif de protection du robinet (s'il y a lieu) est correctement installé. S'assurer une ventilation adéquate. S'assurer la conformité avec la réglementation applicable.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques)

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Inscrit.

ÉTHER MÉTHYLIQUE (CAS 115-10-6) Inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux No (Exempt)

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux**Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

ÉTHER MÉTHYLIQUE (CAS 115-10-6)

Safe Drinking Water Act Non réglementé.**(SDWA - loi sur l'eau potable sûre)****Substances respiratoires prioritaires FEMA - santé et sécurité respiratoire dans le lieu de travail de fabrication d'arômes**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5)

Faible priorité

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision**Date de publication** 02-Décembre-2022**Version n°** 01**Classements NFPA** Santé: 2
Inflammabilité: 4
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.